

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT

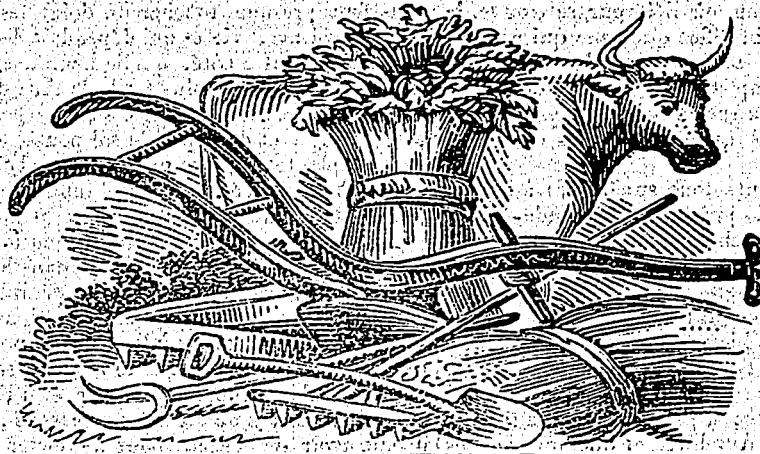
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantages d'annoncer dans ce journal.

Enparous-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Espèce bovine.

RACES BOVINES DE L'ANGLETERRE.

RACE AYRSHIRE.—L'aptitude spéciale de la race Ayrshire est la production du lait; sous ce rapport, elle peut soutenir la comparaison avec les meilleurs types laitiers connus de nos jours; et cela, à n'importe quel point de vue on étudie la question. Tous les observateurs ont constaté qu'elle tient le premier rang tant pour la quantité que pour la qualité de son lait et qu'elle l'emporte encore lorsqu'on calcule le profit net; c'est-à-dire lorsqu'on cherche le rapport qui existe entre le rendement en lait et la quantité de fourrage consommé.

A ce sujet nous allons reproduire ce qu'a écrit le savant professeur écossais, David Low: "Ces vaches, dit-il, sont très-douces et très-douces..... Elles donnent une grande quantité de lait, en proportion de leur taille et des fourrages qu'elles consomment, et ce lait est d'excellente qualité. Lorsqu'elles sont en bonne santé, sur de gras pâturages, elles peuvent donner de 790 à 880 gallons (mesure impériale) de lait dans l'année, bien que, en tenant compte des plus jeunes et des moins productives, 605 gallons puissent être considérés comme un bon produit moyen pour l'ensemble d'un troupeau dans les contrées basses, et que l'on obtienne quelquefois moins pour une vacherie à lait dans les montagnes."

On voit par là que l'Ayrshire subit la loi générale, qui veut que la production soit toujours proportionnelle à l'abondance de la nourriture. Quelques exemples feront bien voir que le régime a une influence encore plus considérable qu'on ne le pense généralement. Nous choisirons le suivant:

M. Chazely rapporte qu'au mois de mai 1840, quatre vaches Ayrshire avaient été mises en pâturage dans un bon parc. L'herbe y était abondante et les animaux y prenaient une nourriture suffisante. Pendant tout le temps que dura ce pâtu-

rage, les vaches donnèrent en moyenne 4 gallons de lait chacune par jour. Mais vers la fin du mois, on leur abandonna un autre parc qui se recommandait plus que le premier par l'abondance et la qualité de l'herbe. La production augmenta alors rapidement et le rendement moyen s'éleva à 5½ gallons.

Le même auteur nous donne des chiffres concluants sur l'excellence de la race Ayrshire comme laitière. D'après ces chiffres empruntés à la comptabilité de Grand-Jouan, les rendements les plus communs sont de 600 gallons par an, mais un grand nombre de vaches dépassent cette quantité et bien peu descendent au-dessous.

En outre de son aptitude laitière, la race Ayrshire possède encore une assez grande facilité d'engraissement et quelques éleveurs ont cherché à mettre à profit cette disposition pour en faire une race à deux fins. Mais de nombreuses raisons nous interdisent de recommander cette ligne de conduite. Tant que la race d'Ayr est élevée et nourrie spécialement dans le but d'obtenir une forte production de lait, elle soutient parfaitement sa réputation, et donne un profit net très-élevé. Mais du moment que l'on veut en faire une race de boucherie, les profits ne sont plus les mêmes. La production est plus coûteuse et le prix de vente de la viande est plus faible.

La production est plus coûteuse parce que ces bestiaux n'ont pas une conformation qui permette un engraissement rapide et ne possèdent pas cette précocité qui est l'une des premières qualités du Durham. Ils mangent plus et rendent moins, alors il n'est pas étonnant que le prix de revient de la viande soit plus élevé.

De plus, le prix de vente est plus faible; nous en avons l'explication dans la nature du tissu musculaire de l'Ayrshire. Les meilleurs sujets laitiers de cette race sont anguleux, leurs muscles sont durs et compacts et la chair qu'ils fournissent n'a pas cette souplesse tant prisée dans les races spéciales de boucherie.

L'Ayrshire gras peut paraître beau pour un œil peu exercé, mais le connaisseur lui trouvera de nombreux défauts. Il remarquera entre autres la forme rétrécie de la région des épaules

et surtout le manque d'ampleur et de régularité du train postérieur. Ces défauts sont graves et quand vient l'abattage, ils font sentir leur influence par un moindre rendement en viande.

Cette aptitude a cependant son avantage, lorsque la diminution de la lactation force l'éleveur à réformer ses bêtes; celles-ci alors engraisseront plus rapidement que nos vaches de race commune; mais cet avantage n'est pas suffisant pour en faire une spéculation principale.

Cependant, si, dans la position où l'éleveur se trouve, la race à deux fins procure plus de bénéfice que celle qui ne peut donner avantageusement qu'une seule espèce de produit, on peut atteindre plus ou moins complètement le but désiré en recourant aux croisements avec la race Durham. Les éleveurs Écossais en agissent ainsi depuis quelques années et ils obtiennent d'excellents résultats.

Les produits de ces croisements tous supérieurs à la race d'Ayr par la taille, les formes, la précocité, l'aptitude à l'engraissement et les qualités de leur chair n'ont pas sensiblement diminué sous le rapport de la production du lait. Ce ne sont, il est vrai, que des métis, et, comme tels, il leur est impossible de se reproduire parfaitement avec tous leurs caractères et leurs aptitudes. C'est le seul reproche bien fondé qu'on puisse raisonnablement leur faire. Mais, l'éleveur intelligent peut au moyen de la sélection fixer ces caractères et ces aptitudes qui ne sont aujourd'hui qu'accidentels; il peut former une famille à l'aide des croisements Durham-Ayrshire, et quelques années de soins judicieux et suivis suffiront pour former des sujets parfaitement capables de se reproduire avec toutes leurs qualités.

Nous ne voulons pas dire que cette famille d'animaux à deux fins posséderont l'aptitude de laitière et la facilité d'engraissement au plus haut degré, ce serait trop promettre; mais ils ne seront pas trop inférieurs à l'Ayrshire sous le rapport laitier et ils auront une meilleure conformation.

Le genre de production change suivant les exigences de la consommation. Quelquefois les races spéciales sont les seules profitables; dans d'autres circonstances, ce sont les animaux à deux fins qui donnent les plus grands profits. Les éleveurs écossais de la race Ayrshire se sont livrés à des croisements avec la race Durham parce que dans leur position, la production exclusive du lait, n'est pas la spéculation la plus avantageuse. Avant tout, il faut produire à bon marché, la situation et les moyens de l'éleveur doivent déterminer le genre de spéculation qu'il doit adopter.

Comme bêtes de travail, le bœuf Ayrshire ne possède pas une conformation qui lui permette les efforts pénibles et constants nécessaires à l'exécution des travaux agricoles.

Le régime auquel l'Ayrshire est soumis et le climat de la localité où il vit ont contribué pour beaucoup à lui faire prendre les caractères et les aptitudes qui le distinguent aujourd'hui.

Comme nous l'avons déjà dit, cette race tire son nom du comté d'Ayr où elle prit en premier lieu possession du sol; mais bientôt elle se répandit dans les comtés voisins. Au nord, elle occupe actuellement une grande partie des comtés de Renfrew, Dumbarton, Stirling, Linlithgow; à l'est, ceux de Lanark et Dumfries, et au sud, ceux de Kirkcudbright et Wig-town.

Ces localités, vers le milieu du dix-huitième siècle étaient encore très-arriérées sous le rapport agricole. Il faut lire les descriptions des auteurs anglais et écossais pour se faire une idée de l'état déplorable où se trouvait le pays. "Le bétail, dit le colonel Tullurton, mourait de faim pendant l'hiver et pouvait à peine se lever, sans qu'on l'aiderait, quand le printemps arrivait; jamais il n'était assez gras pour le présenter sur le marché; aucun fermier ne possédait l'argent nécessaire pour

renouveler son troupeau, et c'est à peine s'il y avait un propriétaire qui pût trouver le moyen d'améliorer cet état de choses."

La nourriture du peuple était des plus misérables, la farine d'avoine faisait le fond de l'alimentation et la terre était d'une pauvreté que nous ne voyons ici que dans les mauvais sols soumis à la culture la moins raisonnée.

Enfin le cœur se serre en lisant les passages où les auteurs nous font presque toucher du doigt les misères que subissait tout ce qui avait vie et qui dépendait de la production agricole. Mais, d'un autre côté, quelle heureuse et rapide transformation. Un demi-siècle plus tard, la face du pays était complètement changée. Au lieu des chétives récoltes d'autrefois et d'un bétail maigre et décrépit, le sol pousse en abondance toute espèce de plantes, les fourrages sont abondants et les pâturages sont riches; le bétail a subi l'influence des améliorations du sol, il est devenu plus volumineux et plus productif.

Nous voyons dans cette transformation, ce que peuvent l'intelligence et l'esprit d'entreprise dans la culture du sol. D'un peuple pauvre et misérable tirant péniblement de la terre une nourriture insuffisante, les améliorations agricoles en font, en quelques années, un peuple riche et pourvoyant pleinement à tous ses besoins et à ceux de nombreuses manufactures. Il est vrai, cependant que l'Angleterre et l'Écosse importent beaucoup de matières de première nécessité; mais ces importations il faut avoir de l'argent pour les payer; or, la production végétale seule est en définitive le moyen de se procurer le numéraire capable de payer les importations; d'ailleurs, avant le perfectionnement de la culture, l'Écosse n'importait que très-peu et n'en était pas moins pauvre. L'agriculture enrichie a créé le commerce et tous deux font vivre la population.

Ce qui nous a le plus frappé, c'est qu'une partie des descriptions de Fullerton peut encore s'appliquer à la lettre à un grand nombre de paroisses du Canada. Le cultivateur canadien n'aime pas le progrès en agriculture et il reste loin en arrière de ses voisins. Le sol de notre pays est pourtant riche et admirablement constitué, pourquoi n'en tirons-nous pas des récoltes plus abondantes? parce que nous progressons trop lentement. Aussi voyons-nous une plaie hideuse s'agrandir et se propager dans toutes les classes de la société avec une effrayante rapidité, l'émigration.

Cependant, prenons courage, des hommes éminents poussent aux améliorations et nous sommes partis. Le but que nous devons atteindre est encore éloigné, mais nous y arriverons. L'Écosse au bout de cinquante ans, était transformée. Il n'y a pas plus de quinze ans que nous travaillons sérieusement et déjà nous constatons des changements assez notables dans la manière de cultiver la terre et de traiter le bétail. Le désir des améliorations a pénétré chez la masse des cultivateurs, c'est un progrès plus grand qu'on ne serait porté à le croire à première vue. Dans quinze ans nous serons tout surpris de voir la rapidité de notre marche. Le premier pas est fait, c'est le plus difficile en tout et surtout en agriculture.

Terminons ici cette digression et revenons à la race d'Ayr.

Aujourd'hui le bétail d'Ayr est tout transformé, sa taille s'est agrandie et sa production a augmenté. Les croisements lui ont fait acquérir des aptitudes, des qualités qu'il ne possédait pas auparavant; mais le régime seul lui a donné les moyens de soutenir les qualités acquises.

Les améliorateurs écossais ont commencé de la manière la plus judicieuse, ils ont d'abord perfectionné leurs cultures et enrichi leur sol, puis ils ont augmenté la taille et les qualités de leurs bestiaux par les croisements; mais sans le régime les travaux qu'ils ont exécutés sur la race n'auraient produit aucun bon résultat.

Nous avons donc ici un modèle parfait à suivre, jusqu'à présent nous ne nous en sommes pas trop éloignés; tous les vrais améliorateurs nourrissent mieux leurs animaux que par le passé et font marcher de front le bon régime et le croisement. Les heureux effets de la sélection sont cependant encore inconnus et ce moyen d'amélioration est souvent plus rapide et produit quelquefois de meilleurs résultats que le croisement.

L'engouement n'est pas du perfectionnement raisonné, toutes les idées sont en ce moment tournées vers le croisement, c'est un écueil contre lequel il faut prendre garde de se briser. En général, notre race canadienne de bêtes-à-cornes est bonne laitière très-recommandable pour la richesse de son lait, c'est une qualité précieuse que l'on ne doit pas laisser perdre, car le Canada est admirablement situé pour la fabrication du beurre de première qualité et cette denrée agricole donne lieu à un commerce lucratif. Il ne faut donc pas laisser perdre cette aptitude de nos vaches; au contraire, il faut de toute nécessité la soutenir, l'augmenter même si c'est possible et la sélection est le moyen le plus certain.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous avons eu, pendant plusieurs semaines, à enregistrer nombre d'événements très-sérieux et très-graves: affaires du Nord-Ouest, incursions féniennes, incendies à Québec, au Saguenay, à la Baie des Chaleurs, etc.; aujourd'hui les choses reprennent leur cours ordinaire, et il faut espérer que, dociles aux avertissements qu'a voulu nous donner la Providence, nous n'aurons plus, d'ici à longtemps, à déplorer des calamités pareilles à celles qui sont venues fondre sur nous. Sans aucun doute, les actes de grande charité, qui se produisent en de semblables circonstances, sont très-agréables à Dieu et de nature à fléchir sa colère; mais il ne faut pas croire que ces actes seuls suffisent pour l'appaiser. Il nous déclare expressément que les fléaux qu'il verse sur la terre ont pour but de punir les violations de ses saints commandements et de ramener les hommes dans la voie du devoir. Il châtie en Père; il veut que les pécheurs se convertissent et qu'ils vivent. Nous devons donc réformer notre conduite, nos mœurs, nous soumettre humblement à tout ce que Dieu et sa sainte Eglise nous commandent: en agissant ainsi, nous éviterons d'être visités par de terribles châtements.

Il faut surtout, nous ne nous lasserons pas de le répéter, aimer la vérité, l'aimer telle qu'elle est, toute entière, sans prétendre l'accommoder aux idées corrompues du siècle; il faut savoir la porter courageusement et la conserver pure et intacte. A l'heure qu'il est, bien des doctrines funestes soufflent sur le monde et pervertissent même les intelligences qui semblaient les mieux douées. Les doctrines libérales en particulier tendent à s'infiltrer partout; elles vicent ce qu'on aimait à regarder comme inaltérable et font des ravages d'autant plus désastreux qu'elles s'imposent au nom de la paix du Christ, du zèle pour le bien des âmes, de l'amour de l'Eglise, de la gloire de Dieu. C'est l'orgueil de l'esprit, orgueil vraiment satanique qui est le principe de ce libéralisme, qu'on décore du nom de catholique. Loin d'être catholique, il a une forte odeur d'hérésie et précipite à l'abîme. Il semble qu'on touche à ces temps d'inexprimables douleurs où l'erreur sera si subtile que les élus mêmes se laisseraient surprendre si Dieu, dans sa miséricorde, ne les abrégait. Si l'orgueil de l'esprit est le principe du libéralisme, la peur, la lâcheté, l'ignorance, les préjugés, les intérêts les plus mesquins et les plus vils lui donnent une foule d'adhérents. Né de la corruption, il s'incorpore tout ce qui est délétère.

Travaillons donc à extirper ces funestes doctrines libérales du sein de notre société, et foulons aux pieds avec horreur tout écrit, tout livre qui a pour but de les propager, quelque illustre que soit son auteur. Que la vérité seule élève la voix, qu'elle s'affirme franchement et hardiment; elle a pleine liberté de le faire. Tous ceux qui veulent être ses organes ont le droit de parler, et cela d'après Jésus-Christ même! Le bâillon n'est pas fait pour elle, mais pour son irréconciliable ennemie, l'erreur, quelque enchanteurs que soient parfois les sons qu'elle module.

On dit que les délégués de la Colombie anglaise sont en ce moment à Ottawa, et qu'ils ont pour mission de faire agréer les conditions auxquelles cette colonie consentirait à entrer dans la confédération canadienne.

Dans un mandement, qu'il écrit de Rome, à la date du 14 mai dernier, Mgr. Laféche avertit les fidèles du diocèse des Trois-Rivières qu'il prend possession du siège épiscopal de cette ville.

Parlant des dernières menées belliqueuses que les féniens ont tramées contre le Canada, le *Monde* dit:

"Les féniens irlandais sont les descendants directs des Carbonari et des Francs-Maçons. Il n'est plus possible de douter que cette société secrète ne soit une affiliation des précédentes. Pendant que dans la Grande-Bretagne ils cherchent à soulever les passions populaires et entraver ainsi les bonnes intentions que le Gouvernement pourrait avoir en faveur de la malheureuse Irlande, aux Etats-Unis, ils complotent l'invasion du Canada. Depuis près de quatre ans, nous sommes témoins des mêmes manœuvres. Les tentatives précédentes ont échoué, mais les féniens savent qu'avec la patience et la persévérance on vient à bout des plus grandes difficultés.

"La position des habitants du New-Dominion était paisible et heureuse; ils jouissent des plus larges libertés, paient de légers impôts, s'administrent eux-mêmes par leur législature, au point que l'Angleterre n'a sur eux qu'une autorité presque purement nominale. Mais ils ont des voisins ambitieux, qui agissent à leur égard comme les Piémontais agissaient envers leurs voisins d'Italie, qu'ils ont fini par annexer. Les Américains laissent travailler les féniens, dans l'espoir bien naturel de recueillir les fruits de leurs travaux. Comment expliquer autrement les menées belliqueuses contre le Canada qui se trament publiquement aux Etats-Unis?"

Le *Monde* ajoute à propos du féniisme:

"La Bulle du Souverain-Pontife avait déjà indirectement frappé le féniisme en anathématisant les sociétés secrètes. Plusieurs Evêques en Irlande et aux Etats-Unis l'avaient ainsi expliquée à leurs fidèles. Les féniens objectaient qu'ils ne tenaient qu'à un but légitime: l'affranchissement de leur patrie. L'Eglise, disaient-ils, ne pouvait les condamner sans approuver l'injustice, la violence et l'usurpation. Tout dernièrement, le Pape a donné un nouveau Bref pour condamner le féniisme et son affiliation avec les révolutions d'Europe. L'Eglise ne condamne pas l'amour de la patrie ni la légitime revendication de ses droits; mais elle condamne sans pitié toutes les sociétés ténébreuses dont le but avoué est de renverser l'ordre établi et la religion. Ce bref du Souverain-Pontife a jeté le désarroi parmi les Irlandais, et les chefs du parti en sont venus à méconnaître l'autorité du Pape. Ils se sont démasqués, et tout Irlandais qui veut rester catholique doit les éviter."

La 51^e congrégation générale du Concile du Vatican a eu lieu le 14 mai. La discussion a été ouverte sur l'ensemble de la première constitution *De Ecclesia Christi*. Huit orateurs ont parlé.

La 52^e s'est tenue le 17 mai. La discussion a roulé sur le *schema* du pontificat romain. On a entendu quatre orateurs,

dont l'un était Mgr. Dechamps.

La 53e s'est tenue le 18 mai. La discussion a été reprise sur le même sujet et quatre orateurs ont été entendus.

La 54e a eu lieu le 19 mai. Vu la longueur des discours, l'on n'a pu entendre que trois orateurs.

La 55e a eu lieu le 20 mai, et le 56e, le lendemain. Quatre orateurs ont été entendus dans la première de ces séances et trois dans la seconde.

A cette époque, le nombre des Evêques inscrits, pour parler sur l'ensemble du *schema*, était de soixante-dix. Après cette discussion sur l'ensemble du *schema*, viendra, dit le *Monde*, la discussion particulière de chaque chapitre, qui ne sera pas non plus de courte durée. De sorte que toutes les prévisions sont déjouées, et que la solution de la grande question de l'infaillibilité ne sera pas prête pour la fête de St. Pierre.

Le *Monde* ajoute : " Le Pape disait ces jours derniers à un évêque : Si la question ne peut pas être résolue pour le jour de la fête de saint Pierre, elle le sera pour la fin de juillet ou bien pour la fête de l'Assomption de la très-sainte Vierge.

" Il paraît que la résolution bien arrêtée du Souverain-Pontife est de ne pas proroger le Concile tant que la question de l'infaillibilité, qui tient le monde catholique en suspens, ne sera pas décidée et complètement résolue.

On écrit de Rome, le 19, au *Journal de Bruxelles* :

" Les Evêques de la minorité, dans leurs observations au sujet de la primauté du Pape, avaient dit qu'il serait nécessaire de rédiger un chapitre séparé, sur les Evêques et leur autorité. Ce vœu, d'ailleurs, était partagé par plusieurs prélats de la majorité. Or, on m'assure qu'une constitution va être préparée qui traitera de l'origine et de l'autorité des Evêques, de leurs droits et de leurs devoirs, et notamment de leurs devoirs envers le clergé du deuxième ordre, et de la nécessité de donner à ce clergé des garanties de justice dans l'examen et la solution des affaires contentieuses, ainsi que dans la promotion des cures."

Pourquoi l'agriculture est-elle moins favorisée que le commerce et l'industrie ?

" C'est que le commerce et l'industrie ont la voix plus haute. Ceux qui s'y intéressent savent s'unir, se grouper, faire entendre des doléances incessantes. On voit les masses agitées et menaçantes des ouvriers des villes ; on n'entend pas les cultivateurs courbés sur le sol, occupés à arracher péniblement l'aliment d'une vie précaire. Les ouvriers des campagnes vivent dispersés, contents de leurs pain noir et d'une maigre pitance, dont la menace suffirait, aux yeux des citadins, pour légitimer une révolution ; ils attendent avec patience la poule au pot de Henri IV, comme un Messie dont la venue leur paraît très-problématique. On a donc couru au commerce et à l'industrie comme aux plus criards et aux plus pressés.

" Il faut que l'agriculture, à son tour, s'agite, mais pacifiquement, qu'elle se forme une opinion au point de vue de ses intérêts. Il faut qu'elle veuille sérieusement et ardemment qu'on travaille pour elle ; il faut qu'elle se compte et qu'elle exige, et nul ne l'en blâmera, car en travaillant pour elle on travaille pour tous.

" Ce que réclame l'agriculture pour prospérer, ce n'est point des primes insignifiantes, quelques honneurs accordés à des hommes plus ou moins méritants : il lui faut des nouvelles dispositions législatives qui aient pour effet de la placer aux rangs des autres industries, qui protègent ses produits ; des mesures qui, par l'appât du bénéfice, la forcent à se développer.

" Mais tout cela ne peut être improvisé ; ce doit être, au contraire, le résultat d'une étude approfondie.

" Or, cela ne peut s'attendre que très-difficilement d'un conseil exposé à tous les orages de la vie parlementaire ; sans cesse en butte aux intrigues des coteries politiques." — J. BONHOMME (de l'Aveyron).

Promesses à l'agriculture

M. Buchez répondant à la société centrale d'agriculture, à Paris, au nom du gouvernement, a dit :

"..... Quant à l'agriculture, Messieurs, vous savez mieux que personne quelle grande réparation lui est due ; il s'agit de relever la dignité du travail agricole. Je sais que vous possédez au plus haut degré le sentiment de cette dignité ; mais il vous faut plus encore, il faut la relever encore jusque dans la personne du dernier paysan ; il faut que celui qui met la main à la terre, soit désormais convaincu qu'il fait une œuvre sacrée ; il faut que cette conviction le retienne et le soutienne dans l'accomplissement de ses travaux. Il faut que le titre de paysan soit désormais un titre d'honneur, de dignité !"

Depuis déjà très-longtemps, ici comme ailleurs, on nous endort au son de ce refrain !

Voulons-nous donner réellement à l'agriculture l'essor nécessaire au salut de la société, plaçons en seconde ligne et les fleurs de rhétorique et les couronnes : demandons-nous : comment se fait-il que l'industrie agricole soit la plus pauvre, n'ait ni bras, ni argent, ni crédit dans un pays où tant de bras innocents cherchent du travail ? La solution de cette question sera facile quand on la cherchera sans arrière-pensée, et la cause du mal une fois connue, il sera facile de trouver des remèdes.

Du piétinement des terres après les semailles

Après la semaille, il est très-utile de tasser la surface du sol, dans les terrains légers.

En Flandre, où on apporte tant d'attention aux détails de l'agriculture, il n'est pas rare de voir tasser par le piétinement des hommes, des champs d'une certaine étendue ; mais cette méthode ne peut pas être exécutée sur une grande échelle. — La qualité supérieure des grains produits par les récoltes cultivées à l'aide du plantoir, est attribuée, par quelques personnes, au piétinement des enfants employés à cette opération.

Dans quelques cantons de l'Angleterre, on est dans l'usage de parquer les bêtes à laine sur le terrain ensemencé en froment, avant que celui-ci lève, ou d'y faire passer plusieurs fois, à cette époque, un troupeau de moutons, afin de consolider le sol, et de donner plus de tenue aux plantes de la terre. Par ce moyen, on peut cultiver du froment dans des terrains qui ont naturellement trop peu de consistance, pour que cette culture y soit profitable sans cela.

Quelques cultivateurs préfèrent les porcs pour cette opération, dans les sols légers, comme étant l'animal qui y convient le mieux, à cause du poids considérable de son corps, comparé à la surface de ses pieds. Dans la partie occidentale du *Sussex*, on tasse les sols légers, dans les saisons sèches, par le piétinement des chevaux qui tirent la charrue, lorsqu'on donne le labour de semaille. Les trois chevaux, au lieu d'être mis à la file, sont attelés de front, et, par ce moyen, ils piétinent le dernier sillon qu'ils ont retourné.

Marshall, qui rend compte de cette pratique, ajoute qu'elle est si avantageuse dans les saisons sèches, qu'il pourra être utile, dans beaucoup de circonstances, de faire la dépense d'un troisième cheval et d'un conducteur, dans les cantons où on n'emploie ordinairement que deux chevaux de front, pour consolider ainsi la terre.

Les avantages du piétinement sont plus remarquables, que

ceux du roulage même, pour détruire les larves des insectes, et les empêcher de se loger dans le sol. Le piétinement des moutons ou d'autre animaux serait un moyen plus efficace de détruire les limaces et le *Wire-Worm*, que l'action du rouleau lui-même. Les champs de tournée, que les chevaux ont comprimés avec leurs pieds, sont, en général, exempts de leurs ravages. Les limaces ne peuvent vivre et se propager que dans les cavités de la terre; par conséquent, le meilleur remède contre ces insectes est la *pression* du sol, exécutée par un pesant rouleau, ou mieux encore par le piétinement des animaux.

Cette opération peut contribuer aussi à arrêter la végétation des mauvaises herbes; — elle empêche leur multiplication; — et on a remarqué que, sur les terres ainsi piétinées, les récoltes ne sont pas sujettes à la rouille. Cette pratique est certainement très-applicable à tous les sols légers et secs; mais même dans les sols humides, lorsqu'on n'a pas pu rouler après la semaille, à cause de l'humidité de la saison, on peut, quelque temps après, les faire piétiner par les moutons. — J. SINCLAIR.

Manière de brider le cheval

Pour brider, se placer du côté gauche, tenant la bride sur le plein du bras gauche; déboucler le licou, faire sortir la tête du cheval de la muserole, et la reboucler sur l'encolure pour le contenir; prendre la bride par le dessous de tête avec la droite, les ongles en dessous; saisir avec la main gauche le mors du filet et celui de la bride par dessous la bossette; appuyer le pouce sur la barre gauche du cheval pour lui faire ouvrir la bouche, dans laquelle on place ensemble le mors de la bride et celui du filet, faire passer les oreilles entre le frontal et le dessus de la tête, en commençant par l'oreille droite; boucler la muserolle, puis la sous-gorge, dégager les crins du toupet et attacher la gourmette, en la saisissant avec le pouce et les deux premiers doigts de la main gauche; saisir le crochet par dessous, et porter la branche en avant pour avoir plus de facilité à accrocher la gourmette.

Pour que le cheval soit bien bridé, il faut que la boucle du montant et celle de la sous-gorge du côté droit, soient à la même hauteur, et que celle du montant de la sous-gorge et du filet du côté gauche forment une espèce de patte d'oie; que la sous-gorge ne soit pas trop serrée, pour ne pas gêner la respiration du cheval; que la muserolle soit assez serrée pour que le cheval ne bâille pas; que les montants de la bride soient en arrière des os des tempes; que le mors du filet ne soit pas engagé sous celui de la bride; que le mors soit placé dans la bouche de manière à faire son effet à un travers de doigt des crochets d'en bas, sans porter sur ceux d'en haut; que la *liberté de langue* soit assez aérée, afin que le cheval puisse facilement y loger sa langue; que le haut de l'embouchure ne porte pas au palais du cheval; que le mors ne soit ni trop large ni trop étroit (dans le premier cas, il ne ferait pas d'effet; dans le second, il gênerait le cheval, et le blesserait); que la gourmette soit placée sur le creux du menton; qu'elle ne soit pas trop longue, ce qui ferait faire la bascule au mors et empêcherait son effet; qu'elle ne soit pas trop courte, ce qui assujettirait trop le cheval et le porterait à se défendre. La règle générale pour juger si le mors ne fait pas la bascule et si la gourmette n'est ni trop courte ni trop longue, c'est que les branches du mors, dans leur plus grand effet, ne se rapprochent pas du poitrail du cheval, plus de 16 pouces. — *Dictionnaire d'équitation et d'équitation.*

Travaux du mois de juin

Vaches laitières.—Tous les animaux de rente de la ferme commencent actuellement à prendre leur nourriture au pâturage.

Généralement les vaches passent, sans transition, de la nourriture sèche de l'étable à la nourriture verte et aqueuse du pâturage. Cette manière d'agir ne saurait être trop critiquée: On prétend d'ordinaire que les animaux se trouvent ainsi purgés; certes la purgation est forte. Sans doute une purgation bien administrée est excellente pour la santé de tous les animaux; mais peut-on appeler purgation cette diarrhée incessante que les vaches subissent souvent pendant près de trois semaines; diarrhée qui les affaiblit outre mesure et diminue la sécrétion du lait.

Pour prévenir ces inconvénients, nous recommandons de donner aux vaches, pendant les premiers temps du pâturage, une ration de fourrage, ne fut-ce que de la paille, tous les matins avant de les envoyer aux champs. Il est de plus très-recommandable de laisser concher les vaches à l'étable au moins jusqu'à ce que les nuits froides soient passées. La santé des bestiaux et même la sécrétion du lait ne pourront qu'y gagner.

Les jeunes animaux que l'on fait pâturer actuellement doivent être préservés du froid et de la pluie.

Moutons.—Les sujets que l'on destine à la boucherie doivent être mis sur de riches pâturages.

Pour beaucoup de cultivateurs placés dans des conditions convenables, il est très-avantageux de pousser les moutons de boucherie jusqu'au *fin-gras*; car cette riche viande est payée très-cher dans les villes. Afin de rendre cette spéculation plus lucrative, ils ne devront d'abord rien épargner sur la nourriture; puis, autant que possible, ils feront bien de se procurer une de ces précieuses races précoces que l'Angleterre a produites et que nos éleveurs ont introduit dans le pays depuis plusieurs années. Parmi ces bonnes races, nous avons entre autres le Leicester, le Cotswold, etc.

Porcs.—Pendant ce mois, un grand nombre de truies mettent bas, nous devons leur donner les mêmes soins que nous avons indiqués pour mai et avril.

On châtre les porcelets de mars et on sèvre ceux du commencement de mai.

Volailles.—Juin est un mois important pour l'élevage des volailles. La ponte, le couvage, l'éclosion se succèdent rapidement dans le courant de ce mois pour toutes les espèces de volailles. Mais on devra s'arranger de manière que l'éclosion commence par les poulets et les oisons, puis quelque temps après pourront éclore les petits canards et enfin les petits dindes. Ces derniers ne devront arriver que lorsque la température s'est suffisamment réchauffée, autrement le succès ne serait pas aussi certain. J. D. S.

Petite chronique

La Providence a exaucé nos vœux en mettant fin à la redoutable sécheresse qui menaçait l'avenir de nos moissons. Nous avons eu au milieu de la semaine dernière et dimanche une abondante pluie qui a donné un nouvel élan à la végétation. Les prairies ont actuellement une belle apparence, et les graines lèvent rapidement. Puissions-nous désormais avoir une température favorable!

Le *Journal de Québec* dit qu'à la Malbaie, aux Eboulements, et sur la côte sud, les semences promettent beaucoup.

Les télégrammes d'Ontario annoncent qu'une pluie abondante a arrosé la terre, dimanche dernier (le 5 courant), à Collingwood, à Goderick, à London, à Kingston, à Sarnia.

On mande de Chicago, en date du 5, que la sécheresse est finie dans cette ville et dans l'Ouest.

On a écrit, la semaine dernière, de la Baie des Chaleurs, au journal susdit les lignes suivantes:

« Le feu a fait de graves ravages dans le comté de Bonaventure. A Maria, on ne compte pas moins de 30 maisons et granges incendiées. L'église et le presbytère ont couru les plus grands dangers. Le feu a pris quatre fois sur la couverture de la maison de M. Legendre. Le frère du curé a vu brûler sa maison neuve, Joseph Landry a brûlé, Mathias St. Ange a tout brûlé; Samuël Leblanc, Hilarion, Charles et Jean Louis Boudreau n'ont rien sauvé; Honoré Loubat a brûlé sa maison, Honoré Lapointe sa grange, Frédéric Audet sa grange, etc. On dit que la grange de Nicolas Altard est brûlée. Les clôtures des concessions sont toutes disparues. Je ne connais pas encore les détails de l'incendie dans les paroisses du bas du comté, mais on dit que le feu a

fait de grands ravages à Bonaventure et à Port-Daniel. Notre population est bien éprouvée cette année : point de harengs à la mer et beaucoup de feu sur la terre. Cependant ne perdons pas courage."

Les dernières nouvelles d'Europe nous font connaître qu'il y a en France des incendies considérables dans les bois, avec pertes de vie et dommages pour les propriétés. Le feu s'est déclaré dans la forêt de Fontainebleau, et a dévasté des centaines d'acres de bois.

A Constantinople le feu a détruit 700 bâtisses, parmi lesquelles se trouvaient les plus beaux édifices de la cité.

Les journaux agricoles anglais disent que le blé a une belle apparence, mais que l'herbe est extrêmement rare, et le foin d'une apparence décourageante. L'avoine et l'orge promettent peu.

RECETTES

Contre le mal de gorge putride.

Prenez deux cuillerées à soupe de piment (cayenne pepper), une cuillerée à thé de sel, et mettez-les dans une chopine d'eau bouillante; laissez reposer pendant une heure, puis ajoutez un demiard de vinaigre chaud. Vous obtiendrez ainsi un liquide dont vous prendrez une cuillerée à soupe toutes les heures. Employez-le aussi comme gargarisme. Ce remède est très-efficace.

Antidote contre les souris

Prenez des branches de *menthe sauvage* et mettez-les dans les lieux dont vous voulez éloigner les souris et les rats, et vous n'en serez plus incommodés.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XII

Le réveil dans le tombeau.

(Suite.)

— Dieu n'a pas exaucé ma prière ! s'écria-t-elle ; et elle ajouta dans l'amertume de son angoisse : — Dieu lui-même m'a abandonnée !

Et, dans l'empressement de son désespoir, elle se jeta avec violence contre le rocher.

Ce fut son salut. Le rocher remua ! oui, elle ne pouvait en douter ! la large masse trembla sous le poids de son corps et de ses mains.

Alors, faisant appel à toute son énergie, elle poussa... Le roc tourna sur un pivot invisible, et un torrent de lumière vint tout à coup éblouir la jeune fille, et la força à reculer dans l'obscurité.

Le passage s'ouvrait sur une crique nue et déserte, à environ un quart de lieue de l'abbaye de Beauchamp, et à quelques pas de la mer, qui brillait, en ce moment, sous les rayons du soleil levant.

Jeanne jeta un cri de joie et s'élança dans le monde de la lumière et de l'air.

Puis, soudainement, mille émotions l'agitèrent ; ses nerfs se détendirent, elle sentit quelque chose de vague dans sa tête, elle chancela et saisit le rocher pour se soutenir... Une seconde après, elle tomba évanouie sur le sol.

XIII

Une explication entre Delagrave et sa femme.

A son retour chez elle, où elle retourna sans sa fille, qui avait accepté l'invitation que lui avait faite madame de Beauchamp de rester quelques jours dans son manoir, madame Delagrave trouva son mari non-seulement plus sombre que d'habitude, mais encore dans un état de grande agitation.

Pour bien des raisons, Henri avait refusé d'assister à la fête de madame de Beauchamp.

Le danger qui l'environnait était imminent ; car il était évident que l'avocat Mouton avait la persuasion qu'Emma Keradenc était l'héritière de la fortune du vieil Isaac. Il était presque aussi évident encore que le testament, qu'il avait cru détruit, existait et qu'il était dans les mains de son adversaire.

La première tentative contre la vie d'Emma avait échoué, échoué par suite d'un accident ; une autre pouvait être plus heureuse.

Delagrave n'éprouvait rien qui ressemblât à du repentir. Sa nature n'était pas celle du tigre, qui, après s'être précipité d'un bond désespéré, s'il échoue, se retire lentement. Un échec ne faisait que l'exciter ; et, à mesure que les obstacles se dressaient sur son chemin, sa résolution grandissait et s'affermissait.

Il fallait qu'il se débarrassât d'Emma, à tout prix, quoiqu'il risquât !

C'était pour lui une question non-seulement de fortune, de considération, mais d'existence.

Elle ou lui devait mourir !

Delagrave n'était pas un martyr ; au contraire. Tout le froid égoïsme de sa nature se réveilla, et son choix fut bientôt fait.

Mais le testament ! s'il avait pu s'assurer la coopération de l'avocat, et mettre la main sur ce document, peu lui importerait alors que Emma Keradenc vécût ou mourût.

Après tout, Mouton n'avait pas de preuves que la perle de Saint-Servan fût sa nièce. Ce n'était qu'un soupçon, un soupçon très-prononcé, sans doute, mais qui n'avait rien de certain, rien de défini.

Tous les médecins que l'on avait consultés avaient été unanimes à déclarer que l'Indienne ne recouvrerait jamais la raison.

De ce côté, du moins, il n'y avait donc pas de danger pour le moment.

Il était possible que Mouton eût des correspondants à Java ; mais lui aussi, Delagrave, en avait, et il s'était convaincu que l'avocat n'avait guère de chance d'obtenir des renseignements de la part des habitants de Batavia. Depuis le jour où son frère avait quitté la colonie, bien des changements y étaient survenus, et l'on ne se rappelait de l'ancien marchand que sa réputation de probité et de bienfaisance.

Malgré cela, Delagrave n'en persista pas moins dans sa résolution.

Quelques heures avant le retour de sa femme, un domestique lui avait remis une lettre : elle était de l'avocat Mouton, et était ainsi conçue :

« Mon cher monsieur Henri, les relations que j'ai eues si longtemps avec votre père, et l'amitié que j'ai toujours conservée pour vous me font hésiter à faire une démarche qui pourrait vous occasionner de l'ennui ; mais à moins que vous ne preniez une décision positive au sujet de la proposition que je vous ai faite, un sentiment impératif de mon devoir me forcera à rendre public le testament que je possède, et aux termes duquel nous sommes chargés moi et d'autres, d'administrer la propriété en question, jusqu'au jour où il sera prouvé que celle qui en est réellement la propriétaire est morte ou vivante.

« A vos ordres.

« Mouton. »

Au moment où madame Delagrave rentra, son mari arpentait l'appartement à grande pas ; il s'arrêta près de la table, et lui adressa la parole avec une vivacité inaccoutumée.

— Pourquoi revenez-vous si tard ? Et sans attendre de réponse, il ajouta : — Où est Varina ?

— Sa femme le regarda avec étonnement.

— Elle est restée chez madame de Beauchamp, répliqua-t-elle ; mais votre question m'étonne, d'autant plus que c'est vous qui nous aviez engagés à accepter.

— C'est vrai ! dit-il, c'est vrai ; c'était mon désir que Varina fit connaissance avec la protégée de madame de Moidrey.

— Je comprends, dit l'Italienne lentement ; mais même un semblant d'amitié entre Varina et Emma Keradenc n'aura qu'une courte durée.

— Pourquoi cela ?

— Vous avez rencontré...

— Le fils du planteur de la Caroline ? oui.

— Il aime Emma Keradenc et, si je ne me trompe, dans l'affection sincère, ardente...

— Eh bien ? en quoi cela peut-il nous toucher ?
L'Italienne haussa les épaules.
— En rien, si ce n'est que j'ai plus d'un motif de croire que Varina ne le voit pas avec indifférence.
Delagrave bondit et jeta sur sa femme un regard si sombre et si plein de menace qu'elle se leva à moitié de dessus l'ottomane où elle s'était laissée languissamment tomber.
— Depuis quand savez-vous cela ? demanda-t-il d'un ton impérieux.
— Depuis quelques heures seulement ; mais, en vérité, Henri, je cherche en vain les motifs de votre colère.
— Des motifs, j'en ai, et de très-forts, qui exigent qu'on mette fin immédiatement à cette folie.
— Certainement, mon ami, certainement. J'ai aussi mes raisons pour que cela n'aille pas plus loin ; et je suis persuadée qu'elles seront d'accord avec les vôtres. Ce jeune homme est un enfant sans famille, un enfant trouvé, si je ne me trompe, qui doit sa position, à la charité des autres, tandis que le capitaine Danville.
— Le capitaine Danville ! Etes-vous folle ?
L'Italienne redressa sa tête hautaine, et fixa sur son mari un regard étonné, mais où l'on ne lisait pas la moindre apparence de crainte.
— Et pourquoi pas le capitaine Danville ? dit-elle. Il a de la fortune, une grande fortune. Je serais curieuse de savoir quelle objection vous auriez à faire contre un pareil mariage.
Elle fit cette question d'un air de dédain, comme si elle l'eût défie de répondre ; mais Delagrave répondit :
— Ma sécurité ! dit-il. Ne vous détournez pas. La vôtre aussi !
— Ma sécurité ?
Elle se leva d'un bond ; mais son mari fixa sur elle un regard aussi ferme et aussi menaçant que celui qu'elle lui lançait.
— Ne nous querellons pas pour des mots, dit-il ; qu'il vous suffise de savoir que j'ai d'autres intentions concernant Varina, d'autres plans auxquels il faudra bien qu'elle se plie.
— Il faudra ! voilà un mot qui sonnera bien étrange aux oreilles de ma fille.
— Elle pourra s'habituer à en entendre d'autres plus étranges encore, répliqua Delagrave, avec un de ces sourires froids et moqueurs que lui seul savait prendre. On m'a déjà demandé sa main, et il est très-possible que je l'accorde, toujours avec votre consentement, bien entendu.
— Je vous remercie, dit l'Italienne froidement, c'est de votre part une condescendance à laquelle je m'attendais peu.
— Non-seulement je considère ce consentement comme certain, mais je compte sur votre assistance, sur toute votre assistance, pour faire réussir ce projet.
— Et le nom du futur ? demanda l'Italienne.
— Le nom ! si donc ! demandez-moi quelle est sa fortune. Quand il y a de l'or, beaucoup d'or pour dorer l'écusson, le nom n'est qu'une considération secondaire.
— Vous oubliez, monsieur, à qui vous parlez, dit l'Italienne avec hauteur ; vous oubliez que les Rosati.
— Je n'oublie rien, répliqua Delagrave, en l'interrompant avec rudesse, je sais à qui et de qui je parle. Je parle de la fille de Matteo Cordiani, qui s'est suicidé pour échapper aux galères de Civita-Vecchia. Je parle de Varina, à qui j'ai consenti à donner mon nom, parce que je vous aimais et que je voulais obtenir votre main. Je parle de l'enfant du condamné, dont j'ai bien voulu oublier la parenté, et dont je vous propose, en ce moment, d'assurer l'avenir.
Désire l'effet que ces paroles produisirent sur l'Italienne serait impossible ; la rage et la crainte furent les passions qui dominèrent chez elle ; mais la crainte dompta la rage, et quoique ses joues fussent brûlantes, elle baissa les yeux sous le regard résolu de son mari.
— Vous avez manqué à votre serment, dit-elle. Avant de vous donner ma main aux pieds de l'autel, vous m'aviez juré que le secret que je vous confiai alors serait enseveli dans l'oubli.
— C'est vrai ; mais en acceptant Varina pour mon enfant, et en vous épargnant ainsi la honte d'avouer le nom de votre premier mari, il fut entendu que vous me laisseriez le soin de son avenir.
— Mais vous m'avez promis que cet avenir serait brillant.
— Pardonnez-moi ; je vous ai dit qu'elle serait riche, quant au reste, cela dépendra d'elle et non de moi.

L'Italienne hésita avant de répondre ; évidemment elle réfléchissait.
Quand elle parla, ce fut avec calme, mais on devinait quels efforts lui étaient pour cela nécessaires.
— Puis-je vous demander, encore une fois, quelles sont vos intentions à l'égard de Varina ?
Delagrave tira de sa poche une lettre froissée.
— La proposition dont je vous ai parlé, dit-il, n'est pas tout à fait de mon goût, et vous devez bien en soupçonner la nature.
L'Italienne tressaillit.
— Un accident vous a révélé mon secret ; continua Delagrave, comme un accident m'avait fait connaître le vôtre. Nous n'avons, nous ne pouvons avoir qu'un but en vue, notre sûreté mutuelle. Dès que le contrat sera signé, le testament, vous me comprenez, le testament sera remis entre mes mains, et la terre qui tremble à présent sous nos pieds s'affermira ; oui, deviendra solide comme le globe lui-même.
— Mais cette fille, cette Emma Keradeuc, d'où vient l'intérêt que vous semblez lui porter ? Elle serait votre fille que vous...
Delagrave arrêta sa femme d'un geste, et, en même temps, lui tendit la lettre de l'avocat.
— Lisez ! dit-il.
Elle lut la lettre une fois, deux fois, lentement, attentivement.
— Je comprends, murmura-t-elle, cet homme vous demande la main de Varina pour son fils.
— Il réclame la main de Varina, nous n'avons pas le temps d'être scrupuleux sur les mots, il exige une alliance avec notre famille.
— Et en retour qu'est-ce qu'il donne ? demanda l'Italienne.
— Il me livre le document dont il est détenteur.
— Et sans ce document ?
— Sans ce document, nous serons réduits à la mendicité, pire que cela !
Il s'arrêta un moment, puis ajouta d'une voix concentrée et pleine d'amertume :
— Voudriez-vous avoir deux condamnés dans la famille, madame ?
Il se fit un long silence, durant lequel le mari et la femme se regardèrent attentivement l'un l'autre.
L'Italienne fut la première à le rompre.
— Je renouvelle ma question, dit-elle, qui est cette fille que vous semblez tant redouter ?
Delagrave hésita un moment.
— Est-il possible que vous n'avez pas deviné ?
La couleur abandonna les joues de l'Italienne, et se levant d'un bond, elle saisit convulsivement le bras de son mari.
— Serait-il vrai que Emma Keradeuc soit...
— Ma nièce !
Ce fut Delagrave qui prononça ces derniers mots ; en même temps, il attrapa sa femme près de lui, et lui murmura à l'oreille :
— Du mariage de Varina avec le fils de cet homme dépend son avenir et le nôtre. Que j'aie une fois ce testament dans mes mains, et alors... alors, ce sera à nous de faire nos conditions, à nous de prendre notre revanche !
— Mais Varina ! ma fille... Elle n'aime pas cet homme ?
— Elle ne l'aime pas ! dit Delagrave d'un ton plein d'un tel cynisme que sa femme recula. — Est-ce que l'amour est nécessaire dans le mariage ? Vous aimez son père, Matteo Cordiani, et cependant...
— Votre serment ! dit-elle ; rappelez-vous votre serment, Henri Delagrave. Puis elle ajouta d'une voix plus basse et plus calme, et où il n'y avait plus trace de sa fierté habituelle : — Arrangez cela comme vous pourrez ; tâchez de persuader Varina, et je me tiendrai pour satisfaite.

XIV.

Une expédition nocturne

Le contraste était grand entre les sombres tombeaux de l'abbaye et les appartements tout resplendissants de lumière du château de Beauchamp.
Tandis que la pauvre Jeanne se frayait si difficilement un chemin en meurtrissant ses mains aux aspérités des murailles, Varina Delagrave et Emma Keradeuc étaient assises dans un élégant boudoir que madame de Beauchamp avait mis tout spécialement à leur disposition durant leur séjour chez elle.

Deux chambres à coucher conduisant l'une dans l'autre, ou-
vraient sur ce boudoir.

Varina chantait, en s'accompagnant de la harpe, la romance
de Donizetti, l'Amor funesto.

Emma, d'une nature aimante, avait été attirée vers Varina.
— Elle n'est pas heureuse, se disait-elle, et quoique des larmes
ne viennent pas mouiller ses paupières, je suis sûre qu'elle souffre
de quelque secret chagrin.

Le fait est que Varina, qui possédait à fond l'art de plaire, n'a-
vait eu que peu de difficulté à fasciner un cœur aussi pure aussi
dénoué d'artifices que le sien.

Soudain, la jeune Italienne cessa de chanter, et, se tournant
vers Emma, elle lui demanda brusquement ce qu'elle pensait de
Rodolphe Mortagne.

— Je n'oserais dire que je lui aie jamais accordé une pensée,
dit Emma en riant, quoique la vivacité avec laquelle lui était
faite cette question la surprit.

— Il est difficile de vous plaire, répliqua Varina; car il n'a
d'yeux et d'oreilles que pour vous.

Emma rit de nouveau, d'un rire franc et joyeux.

— Je ne puis l'empêcher de m'admirer, dit-elle. Mais, je puis
vous avouer que son admiration n'est pas payée de retour.

— Rodolphe Mortagne est un bel homme, dit Varina.

— C'est possible, répliqua Emma; mais je lui trouve dans le
visage quelque chose qui repousse. Dans ses paupières, comme
dans son air, il y a je ne sais quoi qui fait frissonner et vous cause
une sensation pareille à celle qu'on éprouverait à la vue d'un ser-
pent au milieu d'un bouquet de fleurs.

— Vous voulez dire qu'il n'a pas les avantages de M. Jules?
Emma sentit son front, ses joues et jusqu'à son cou se couvrir
d'une vive rougeur.

(A continuer)

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tous les jours		Express	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévi	10-00	1-00	9-00	8-00
Hadlow	10-10	3-50	9-10	8-15
Chaudière	11-00	3-40	9-20	8-30
St. Jean Chrysostome	11-30	3-10		
St. Henri	11-50	2-50		
St. Charles	12-05	2-40		
St. Yvelin	12-25	1-55		
St. François	1-00	1-40		
St. Pierre	1-35	1-05		
St. Thoma	2-00	12-15		
Com. St. Basile	2-30	12-50		
L'Anse à Gales	3-00	1-00		
L'Islet	3-27	11-50		
Trois-Saumois	4-00	11-30		
St. Jean Fort-Joli	4-15	11-00		
Mégin Road	4-30	10-55		
St. Roch	4-50	10-55		
Sto Anne	5-10	9-55		
Rivière-Ouelle	5-30	9-30		
St. Denis	5-45	9-05		
St. Panchal	6-15	8-45		
St. Héloise	6-35	8-50		
St. Alphonse	6-50	8-05		
St. Alexandre	7-15	7-50		
Lake Road	7-30	7-55		
Sty-du-Loup	8-30	7-00		

TRAIN D'EXCURSION—Partira de la Pointe-Lévi tous les samedis
après-midi à 3-10, arrêtant aux Stations suivantes : 2 à 3-30
— 5 à 4-15—10 à 5-15—12 à 5-45—16 à 7-00—19 à 7-45—22 à
8-45. Le train d'excursion repartira de la Rivière-du-Loup tous
les lundis à 5-45 du matin, arrêtant aux Stations suivantes : 19 à
6-40—16 à 7-20—12 à 8-20—10 à 9-10—5 à 10—2 à 10-40—
Hadlow à 10-55—Pointe-Lévi à 11-00.

A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

- UN taureau 3/4 Ayrshire, d'un an,
- 1 " pur Ayrshire, d'un an,
- 2 pores reproducteurs, Berkshires, 1 de deux ans et 1 de 6 mois,
- 3 génisses 3/4 ayrshire de un an,
- 6 truies Berkshires, deux de six mois et quatre de 3 mois,
- 8 petits cochons, Chester-White-Berkshires de trois semaines.

S'adresser à
Ste. Anne de la Pocatière, 17 juin 1870. J. ROY, C. P



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes,
seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 5
août prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après
un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par mois, aller et
retour, entre AMHERST, Iles de la Madeleine et Pictou, dans
la Nouvelle-Ecosse, et le BASSIN de GASPE ou PERCE, dans
la Province de Québec, depuis l'ouverture de la navigation de
1870.

Le transport devra se faire par une goélette rapide, voilière, de
pas moins de quarante tonneaux, mesure des Douanes. Le bâti-
ment devra être étanche, solide, pourvu d'un bon équipage et
bien équipé pour le service, et avoir de bons accommodements pour
les passagers. Les voiles devront être neuves ou n'avoir pas un
usage de plus de quatre années. Le dessous du bâtiment devra
être peint avec de la peinture-cuivre brevetée, pour prévenir les
souillures.

Les malles devront partir de AMHERST, Isle de la Madeleine,
pour PICTOU, le premier et le vingt de chaque mois pendant la
saison de la navigation, et partir de AMHERST pour le BASSIN
de GASPE ou PERCE, le dix de chaque mois. Au retour, elles de-
vront partir de PICTOU pour AMHERST, le cinq et le vingt-cinq
de chaque mois, et partiront du BASSIN de GASPE ou PERCE
pour AMHERST, le quinze de chaque mois pendant la saison de
la navigation.

Le contracteur devra transporter les malles de Amherst à l'E-
tang du Nord et House Harbour chaque fois après l'arrivée de
Pictou, Bassin Gaspé ou Percé, aussitôt qu'elles auront été pré-
parées par le Maître de Poste de Amherst, et rapporter à Amherst
les malles de retour de ces places.

Le bâtiment employé pour le service mentionné plus haut et
ses équipements et accommodements pour ses passagers devront
en tous temps être sujets à l'approbation du Maître-Général des
Postes.

Des notices imprimées contenant des renseignements sur les
conditions du contrat proposé pourront être obtenues aux bureaux
de poste, au Bassin de Gaspé, Rivière-au-Renard, Paspébiac et
New-Carlisle, dans la Province de Québec, à Dalhousie et Shé-
diac, dans le Nouveau-Brunswick, à Pictou, dans la Nouvelle-
Ecosse, et à Charlottetown, dans l'Île du Prince Edouard, ou au
bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Bureaux de Poste
Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.
Québec, 20 mai 1870.

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouve-
raient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la Ga-
zette des Campagnes, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

A V I S

A nos abonnés retardataires.
Dans la première semaine d'avril dernier nous avons fait
parvenir à une partie de nos abonnés des comptes pour au-delà
de \$900 sur plus de \$1200 alors dus. Sur ce montant, nous
n'avons pu recevoir qu'un peu plus de \$300. Nous faisons de
nouveau appel à nos abonnés retardataires et les prions de
s'empresser de payer non seulement les arrérages mais en-
core l'abonnement de l'année commencée au premier avril
dernier.